

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 04 AVRIL 2018 A 19H30

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Dix Huit, le **04 AVRIL A 19H30**

Extrait affiché le :
05 avril 2018

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

3ème séance 2018

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier, Conseillers Municipaux.

Objet : Budget du service de
l'assainissement : Compte administratif
2017.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BOULANGER Annie	à	M. le Maire
Mme LAVAL Christiane	à	Mme VINCENT Marie
Mme PANO-WENTZEL Marylène	à	Mme DUPONT Virginie
M. ROMARY Fabrice	à	M. SALTZMANN Michel
M. DEMENGE Abel	à	M. BAUDONNEL David

N°29/2018

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Monsieur SALTZMANN Michel, Adjoint délégué, expose dans le détail au Conseil Municipal le compte administratif 2017 du service d'assainissement qui laisse apparaître un excédent d'exploitation de 176 553.03 € et un excédent d'investissement de 205 013.31 € hors restes à réaliser et 115 000.39 € restes à réaliser compris.

Le Conseil Municipal informé, délibère puis,
Hors la présence de Monsieur le Maire,
Sous la présidence de Monsieur SALTZMANN Michel,

Décide d'approuver ce compte administratif 2017 du service de l'assainissement par 27 voix pour et deux abstentions ; celles de Monsieur le Maire et de Madame BOULANGER Annie, ayant donné procuration à Monsieur le Maire.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,